

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 mars 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL184

présenté par
Mme Valetta Ardisson, M. Blanchet et M. Trompille

ARTICLE 22

À l'alinéa 5, après les mots :

« vingt-cinq »,

ajouter le mot :

« heures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

faciliter la lecture et rectifier une erreur matérielle